



CENTRE DE DROIT  
BANCAIRE ET FINANCIER

# Journée 2009 de droit bancaire et financier

Mercredi 11 novembre 2009

Centre International de Conférences Genève (CICG)

Nouvelle réglementation bancaire  
Responsabilité de la banque dépositaire  
Fonds d'investissement alternatifs  
Offres publiques d'acquisition  
Entraide fiscale

Sous la direction de  
Luc Thévenoz et Christian Bovet



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

FORMATION CONTINUE



CENTRE DE DROIT  
BANCAIRE ET FINANCIER

8:30 *Accueil des participants, remise de la documentation, café et croissants*

9:00 *Ouverture de la journée*

9:05 **Fonds d'investissement**

- **Obligations et responsabilité de la banque dépositaire**
- **Projet de directive sur les fonds d'investissement alternatifs : effets pour la place financière suisse**

**Rashid Bahar**, professeur associé à l'Université de Genève, avocat,  
Bär & Karrer, Zurich

**Alessandro Bizzozero**, Chief Group Compliance Officer,  
Union Bancaire Privée, Genève

**Isabelle Lebbe**, avocate,  
Arendt & Medernach, Luxembourg

*Questions et discussion*

10:30 *Rafraîchissements*

11:00

**Surveillance des marchés financiers : rétrospective pour des perspectives**

**Christian Bovet**, professeur à l'Université de Genève, doyen de la Faculté de droit, vice-président de la Commission fédérale de la communication

**Anne Héritier Lachat**, professeure associée à l'Université de Genève, membre du conseil d'administration de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA)

*Questions et discussion*

12:30

*Déjeuner*

14:00

**Participation des actionnaires minoritaires aux offres publiques d'acquisition : enjeux de fond et de procédure**

**Luc Thévenoz**, professeur à l'Université de Genève, directeur du Centre de droit bancaire et financier, président de la Commission des offres publiques d'acquisition

*Questions et discussion*

Centre International de Conférences Genève – CICG  
(17, rue Varembe, Genève)

14:45

**Jurisprudence civile récente**

Alexandre Richa, docteur en droit, avocat,  
Lenz & Staehelin, Genève

15:30

**Entraide internationale en matière fiscale : the devil is in the detail**

Xavier Oberson, professeur à l'Université de Genève, avocat,  
Oberson & Associés, Genève

*Questions et discussion*

16:15

*Clôture de la journée*

La Journée 2009 de droit bancaire et financier  
s'inscrit dans le cadre de la formation continue universitaire  
([www.unige.ch/formcont](http://www.unige.ch/formcont))

## Renseignements pratiques

### Lieu de la Journée

Centre International de Conférences Genève – CICG (Varembé)

17, rue Varembé

1211 Genève 20

Tél. +41 22 791 91 11

Accès par : – tram 15 ou 13 direction « Nations », arrêt « Nations »

– bus 5 direction « Palexpo/Aéroport », arrêt « Vermont »

– bus 8 direction « Appia/OMS », arrêt « UIT »

Le plan d'accès détaillé se trouve sur [www.cicg.ch](http://www.cicg.ch).

Un parking payant se trouve sur la rue Varembé (proximité du bâtiment UIT).

### Émolument de participation

L'émolument de participation est de CHF 580.–. Il est réduit à CHF 260.– pour les étudiants et assistants des universités et pour les avocats-stagiaires, sur présentation d'un justificatif. Il comprend la documentation distribuée sur place, le livre qui sera expédié dès sa parution, ainsi que le repas et les rafraîchissements. Une facture sera envoyée dès réception de l'inscription.

En cas de dédite reçue le vendredi 23 octobre 2009 au plus tard, l'émolument est remboursable sous déduction d'une taxe administrative de CHF 50.–. Aucun remboursement n'est possible en cas de dédite ultérieure. La personne inscrite peut en tout temps annoncer au secrétariat qu'elle sera remplacée par une personne de son choix.

### Exposés et documentation

Les exposés et discussions ont en principe lieu en français. Leurs plans et autres documents utiles seront distribués aux participants sur place. Les exposés seront publiés à bref délai par les éditions Schulthess Médias Juridiques SA dans les Publications du Centre de droit bancaire et financier. L'ouvrage, dont le prix est compris dans l'émolument de participation, sera adressé aux participants dès sa parution.

## Inscription

Je m'inscris à la **Journée 2009 de droit bancaire et financier** et m'engage à verser la somme de

- CHF 580.–
- CHF 260.– pour les étudiants et assistants des universités et pour les avocats-stagiaires

dès la réception de la facture adressée par le Centre de droit bancaire et financier

Nom : .....

Titre : .....

Entreprise : .....

Adresse pour l'envoi postal:  privée ou  professionnelle

.....

.....

.....

E-mail : .....

Téléphone : .....

Fax : .....

Date et signature : .....

Le bulletin d'inscription est à faxer au +41 22 379 86 62 ou à expédier par courrier postal à notre adresse ci-dessous. Vous pouvez également vous inscrire par e-mail (cdbf-droit@unige.ch).

**Le nombre de places étant limité, il est recommandé de s'inscrire avant le vendredi 9 octobre 2009**

*Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de :*

M. Gervais Muja

Centre de droit bancaire et financier

Université de Genève – Uni Mail

CH-1211 Genève 4

Tél. +41 22 379 86 52

Fax +41 22 379 86 62

Gervais.Muja@unige.ch